

Sujet : [INTERNET] Eoliennes / Nord Charente
De : Perrine Coupry <perrinecoupry@gmail.com>
Date : 21/11/2022 10:12
Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

A une époque où l'écoulement des eaux de pluies de plus en plus violentes devient de plus en plus compliqué, on ne peut pas continuer à bétonner les sols de nos campagnes

Merci de renoncer à ce nouveau projet éolien pour protéger les sols.

Cordialement

Perrine Coupry

Sujet : [INTERNET] Projet Parc éolien "Berges de la Charente" Bayers-Chenon-Moutonneau

De : caroline elise <cweillgies@gmail.com>

Date : 21/11/2022 12:53

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Habitante de Villognon, soit hors du périmètre sollicité pour avis au projet éolien "Berges de Charente", je tiens néanmoins à exprimer auprès de vous mon avis défavorable et mon étonnement face à ce nouveau projet éolien. Il vient en effet s'ajouter à tous ceux qui, depuis 10 ans, détruisent méthodiquement le patrimoine, le cadre de vie du Nord Charente et la paix de ses habitants. Ainsi, ce ne sont pas seulement les personnes directement concernées par votre enquête qui sont concernées mais également tous les habitants du nord Charente qui ont vu au fil des années leur cadre de vie se transformer.

Si on voyage en France, y compris dans des zones très proches de la nôtre, on ne peut que constater, dès à présent, l'inégalité de traitement subi par la Charente Nord. Dans la répartition du nécessaire effort que nous devons tous assumer pour accroître la production française d'énergies renouvelables, cette injustice flagrante nourrit déjà un dangereux ressentiment dont les autorités publiques devraient tenir le plus grand compte.

C'est pourquoi je me permets de répondre à votre enquête.

La Charente est forte d'un cadre rural actif et d'un patrimoine préservé. Celui-ci, en particulier dans le secteur Bayers- Chenon- Moutonneau a été entretenu, amélioré et embelli au fil des décennies par ses habitants, sous le contrôle attentif et exigeant des autorités publiques (les municipalités, l'architecte des bâtiments de France, plutôt tatillon ...).

Avec l'accumulation des parcs éoliens installés ces dernières années, derrière la quasi-totalité des sites emblématiques de notre département ont surgi des mâts : Lichère, Nanteuil, Verteuil, Tusson, Saint-Amand de Boixe, La Rochefoucauld, Cellefrouin,... ont été ainsi d'ores et déjà défigurés. Et bientôt Marcillac-Lanville et d'autres.

Le territoire impacté par ce nouveau projet vise à nouveau un des trésors de notre département. Lui aussi serait désormais, à son tour, encerclé de mâts d'éoliennes ?

Comment ne pas penser qu'avec l'accumulation anarchique et irrespectueuse des parcs éoliens, se déroule aujourd'hui une dégradation méthodique de la Charente nord pour en faire un territoire industriel ou aéroportuaire : des terres bétonnées et des mâts proéminents, visibles de tous les horizons, audibles à faible distance, vibrant dans l'air ambiant et clignotant dans la nuit au mépris de la santé de la population (ces effets délétères n'ont d'ailleurs jusqu'à présent fait l'objet d'aucune étude rassurante qui nous ait été communiquée), mettant potentiellement en péril la faune locale.

Or ceci se déroule sans que l'ensemble de la population concernée, parce qu'elle est considérée comme trop distante d'un projet particulier, ne soit, hors les périmètres restreints, ni informée ni consultée.

Ce processus pourrait d'ailleurs aussi se dérouler contre l'avis même des autorités locales, si vous donniez un avis favorable au projet "Berges de Charente", puisqu'il ne respecte pas même les limites de distance fixées par les élus locaux (800 mètres par rapport aux habitations), en concertation avec les promoteurs !

Le sentiment d'injustice et de maltraitance que nous ressentons, habitants et électeurs de la Charente, mérite d'être entendu.

Puis-je demander ce qui justifie que notre lieu de vie et de travail soit ainsi sacrifié ? Que notre patrimoine soit dégradé et amputé ? Car pour nous, habitants de la Charente, il ne s'agit pas seulement de nostalgie d'une beauté, d'une paix en voie de disparition. Il s'agit aussi, il faut bien le dire, de la perte de valeur de nos biens. Cette perte est immense, elle est aussi financière, et sans compensation. Elle nourrit chez nous un sentiment d'injustice.

Il me paraît important en effet, pour conclure, d'insister sur un point : notre opposition à de nouveaux projets ne peut en aucun cas être comprise comme relevant d'un réflexe NIMBY égoïste !! Il suffit, où qu'on soit, de lever (vers les éoliennes) ou de baisser (vers les champs de panneaux photovoltaïques) les yeux pour vérifier que le nord Charente a d'ores et déjà plus que largement contribué à l'équipement régional et national en énergies renouvelables.

Les habitants de la Charente, et particulièrement de la Charente nord, demandent simplement aujourd'hui que leur contribution soit reconnue et se limite à ce qui a déjà été accompli.

Je vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien porter à ce message et vous adresse, monsieur le commissaire enquêteur, mes meilleures salutations,

Caroline Weill Giès
2, Impasse des marais,
16230 Villognon
cweillgies@gmail.com

Sujet : [INTERNET] Halte au projet eolien
De : Sophie Buyse <sobuyse@gmail.com>
Date : 21/11/2022 22:53
Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr
Copie à : Denis Favennec <favennec@lastree.net>

Madame, monsieur des mairies de Moutonneau, Chenon, Aunac.

Permettez moi de vous communiquer mes inquiétudes les plus vives au sujet du projet éolien sur les berges de la Charente.

Nous venons d acheter une ancienne ferme de plus de 400 ans à Bayers, au 7 rue haute, juste à côté du château qui est classé. Nous avons choisi cette maison, précisément en raison du cadre magnifique, du panorama sur la Charente et de la quiétude des lieux.

Bien que très respectueux de la nature et favorables aux énergies renouvelables, nous avons pris connaissance de tous les désagréments et nuisances provoquées par les nombreux parcs éoliens. C est donc en connaissance de cause que nous sommes opposés à ce que l on installe des éoliennes supplémentaires dans notre environnement.

Celles ci gâchent le paysage tant de jour que de nuit par leurs clignotements rouge incessants.

Les éoliennes font miroiter des profits trompeurs aux agriculteurs qui leur cèdent leurs terres alors que ces installations altèrent les sols par des masses de béton rarement démantelées après leur obsolescence. Il y a donc perte de valeur des terres cultivables et des maisons des villages situées à proximité des éoliennes.

Notre village et le château de Bayers hébergent des chauves-souris, des hirondelles, des rapaces. Nous sommes également sur une ligne de passage d oiseaux migrateurs en ce moment : grues et oies sauvages.

Les aigrettes sont très nombreuses ici ainsi que les gibiers. Ces animaux sont donc menacés et en danger si l on réalise ce projet.

La Charente reste une région très attractive pour les anglais qui viennent vivre ici, achètent et rénovent les maisons. Nous avons la chance d avoir des villages vivants et encore préservés dans leur authenticité. Si l on augmente encore l invasion éolienne, ces villages pourraient se dépeupler ou ne plus attirer d acheteurs. Toutes l économie et le tourisme seraient affectés. Même la messe en plein air du 15 août à Lichère, l été dernier, m a révélé l horrible spectacle des éoliennes en arrière fond de l'église romane... Je m inquiète également sur les nuisances sonores dont il est beaucoup question mais aussi les études ont démontré une augmentation des problèmes de santé pour ceux qui vivent dans cet environnement électrique : maux de tête, cancers, troubles du sommeil, fatigue et autres symptômes.

Notre région a la chance d avoir encore des moulins à eau sur la Charente. Ceux ci pourraient être remis en fonction et produire l'électricité nécessaire pour nos villages. C est une piste sérieuse et alternative à l éolien qui devrait être envisagée.

Je suis prête à me mobiliser pour préserver nos beaux villages et je suis prête à vous rencontrer pour développer mon argumentation.

En espérant que ce courrier retienne votre attention et nous évitera d être encerclé par les éoliennes. Recevez, madame, monsieur, l expression de mes très cordiales salutations.

Sophie Favennec Buyse
7 rue haute
Bayers